

Vous souhaitez devenir Pilote ?

Deux possibilités s'offrent à vous : l'avion ou l'ULM (Ultra Léger Motorisé).

Pour l'avion, vous avez ensuite le PPL (Private Pilot License) et le LAPL (Light Aircraft Pilot License). La licence LAPL est une version européenne simplifiée de la licence PPL. Elle est moins contraignante et suffisante pour de nombreux pilotes ou juste pour commencer.

	ULM	LAPL	PPL
Type de licence	DGAC (FR)	EASA (UE)	OACI (international)
Destinations	Aérodromes (France et Europe) + Bases ULM	Aérodromes Europe	Aérodromes monde
Type aéronef	ULM Classe 3 biplace 109cv maxi	Avion monomoteur	Avion monomoteur et multimoteur, turbine via des qualifications additionnelles
Masse maxi aéronef au décollage	525kg	2t	5,7t
Passagers	1 maximum (après 10h de vol solo)	3 maximum (après 10h de vol solo)	19 maximum (en pratique autour de 3 pour un avion d'aéroclub)
Entretien aéronef	Responsabilité du propriétaire	Mécanicien / atelier agréé	Mécanicien / atelier agréé
Conditions de vol	VFR (vol à vue) de jour uniquement Pas de VFR « On Top »	VFR (vol à vue) VFR de nuit	VFR (vol à vue) VFR de nuit IFR (Instruments)
Qualification additionnelle	Néant Voltige : les ULM ne sont pas conçus pour Montagne : recommandé de suivre le stage de formation de la fédération	VFR de nuit Voltige	Multimoteur (piston ou turbine) VFR de nuit IFR Voltige Montagne
Prorogation	Aucune réglementaire	12h dans les 24 derniers mois (glissants) dont 1h avec instructeur	12h dans les 12 mois précédant l'expiration de la qualification de classe + 1h avec instructeur dans les 3 derniers mois
Règles internes club	Au moins 1 vol dans les deux mois, sinon un contrôle par un instructeur		

Formation	Théorique (examen QCM 60 questions) formation e-learning Pas de minimum d'heures En pratique 40h de vol	Théorique (examen QCM) formation e-learning 30 heures au total dont: 25h de vol avec un instructeur 5h de vol solo dont 3h de vol en navigation dont une navigation de 80 Nautiques avec un atterrissage sur un aérodrome différent de celui de départ En pratique 50h de vol	Théorique (examen QCM 120 questions) formation e-learning 45 heures au total dont: 35h de vol avec un instructeur 10h de vol solo dont 5h de vol en navigation dont une navigation de 150 Nautiques avec deux atterrissages sur deux aérodromes différents. En pratique 70h de vol
Age pour débiter	15 ans révolus	15 ans révolus	15 ans révolus
1er SOLO	16 ans	16 ans	16 ans
Obtention du brevet	17ans	17 ans	17 ans
Médical	Certificat Médical de Non Contre-Indication (CMNCI) auprès d'un médecin généraliste	Contrôle médical valide 5 ans avant 40 ans, 2 ans au-delà	Visite médicale Classe 2 valide 5 ans avant 40 ans, 2 ans entre 40 et 50 ans, 1 an au-delà
Passerelle LAPL vers PPL	N/A	15 heures de vol dont 10 heures avec un instructeur	N/A
Passerelle Avion vers ULM	N/A	<input type="checkbox"/> Pas besoin de re-passer l'examen théorique <input type="checkbox"/> 5h de vol avec instructeur <input type="checkbox"/> + 5h de vol solo pour l'emport passager	
Compléments		Possibilité de passer l'ABL (autorisation vol local sans passer tout le LAPL)	

Quelle que soit la formation choisie, **le manque d'assiduité est le facteur qui contribue le plus à faire augmenter le nombre d'heures de vol et donc le coût !**

Les formations sont théoriquement réalisables en 1 an, mais **en étant réaliste il est préférable de prévoir 2 ans** (conditions météorologiques, disponibilité élève / instructeur / avion, ...).